



Faire des économies d'énergie ?
Réponse : Enercoop vous accompagne !

Mon guide économies d'énergie

enercoop
L'énergie
militante 



Eco-gestes sur l'éclairage

En plus de bien choisir ses ampoules d'éclairage, des petits gestes du quotidien permettent de réduire notre consommation électrique et baisser notre facture.

Prendre de nouvelles habitudes n'est pas chose facile, celles qui sont décrites ci-dessous ont une intention bien claire : réduire la consommation électrique afin de faciliter la transition énergétique. Si tout le monde fait sa part, les petits gestes deviennent grands.

Ne touchez pas vos ampoules ayant servi il y a peu de temps (notamment les incandescentes et les halogènes), risque de brûlure.

Quelques conseils :

Conseil n°1 : Éteindre les lumières en sortant d'une pièce, quelle que soit la technologie utilisée.

Conseil n°2 : La poussière sur les ampoules nuit à l'efficacité de l'éclairage ! Le nettoyage des ampoules fait encore rarement partie des tâches ménagères, et pourtant c'est important d'y penser, ça évitera peut-être de devoir allumer une autre lampe.

Conseil n°3 : Placer les espaces de travail à proximité immédiate des fenêtres pour profiter au maximum de la lumière naturelle.

Conseil n°4 : Pour une utilisation domestique, remplacer vos ampoules par des ampoules basses consommation et stocker les anciens modèles (qui consomment beaucoup), ils pourront toujours servir pour du dépannage. En effet, gardons en tête que l'énergie grise consommée par ces ampoules est importante, il est conseillé de ne pas les jeter.

Conseil n°5 : À l'achat de luminaires, ne pas oublier de regarder le classement des lampes compatibles avec le luminaire, mais aussi le classement de la lampe dont il est équipé lors de la vente et la possibilité que vous avez à remplacer ou non cette lampe (dès l'achat).



Fours

Tout comme pour d'autres appareils, vous trouverez dans cette fiche des conseils de petits gestes sur le four (permettant de grosses réductions de consommation parfois) et une vue sur l'achat, moment crucial quant à l'efficacité énergétique d'un appareil.

Nombreux sont les fours dans les foyers français. Ceux qui sont alimentés par de l'électricité sont majoritaires. Bien que peu utilisés (sur une journée, par rapport à un réfrigérateur par exemple), la consommation d'électricité est importante du fait des appels de puissance électrique conséquents lors d'une cuisson. Que faire pour réduire la note salée ... ?

Astuces d'utilisation du four

Astuce n°1 : Vérifier régulièrement les charnières et les joints de portes pour tester ses équipements et éviter toute déperdition d'énergie lors de l'utilisation du four.

Astuce n°2 : Ne pas ouvrir la porte du four inutilement, la baisse de chaleur nécessite un appel de puissance supplémentaire pour remettre la température du four à niveau.

Astuce n°3 : Être vigilant quant à l'extinction ou la mise en veille hors périodes d'utilisation. Certains appareils consomment de l'énergie même éteints. Le simple fait de couper l'alimentation de ces appareils permet de faire des économies d'énergie.

Astuce n°4 : La durée de préchauffage doit être réduite (inférieure à 10 minutes). Un four de bonne qualité n'a pas besoin d'être allumé trop longtemps à l'avance dans une phase de préchauffage.

Astuce n°5 : La température de préchauffage ne doit pas être supérieure à celle nécessaire. Le four est équipé d'un thermostat et permet d'ajuster exactement la température que vous souhaitez avoir et cela le plus rapidement possible. Par exemple, si vous avez besoin d'une température de 150°C, il est inutile de mettre 200°C pour « aller plus vite ». Vous risquez d'oublier votre four, de le faire monter à des températures plus élevées sans en avoir besoin et par conséquent de consommer de l'énergie inutilement.



... ET À L'ACHAT ?

Bien choisir le four selon l'étiquette énergie (de A + à A +++).

L'**étiquette énergie** est obligatoire notamment pour les fours et les hottes ; elle renseigne sur les consommations d'énergie de ces appareils. Cette étiquette tient compte des progrès réalisés en matière de performances énergétiques. C'est pour cela qu'au fil des ans de nouvelles classes se rajoutent au-delà de A (A+, A++ et A+++); cette multiplication des « + » est censée évoluer dans les prochaines années pour apporter plus de clarté aux consommateurs avec une échelle allant simplement de A à G.



Isolation : quelques indicateurs à connaître

Lorsque l'on souhaite rénover un bâtiment, il est important de choisir les matériaux qui correspondent aux performances souhaités. Les critères d'efficacité sont déterminés par plusieurs indicateurs.

La lecture d'un devis ou d'un dossier de demande de financement (comme pour la [prime CEE](#)) peut parfois s'avérer obscure, si l'on ne connaît pas la signification ces indicateurs et de quelques abréviations. Voici quelques définitions qui devraient faciliter cette lecture :

Le coefficient de conductivité thermique

Le coefficient de conductivité thermique **lambda λ** exprime la **capacité de l'isolant à conduire la chaleur**. Plus λ est petit, plus le matériau est isolant. Les matériaux isolants courants ont un λ compris entre 0,025 et 0,05 W/m.K.

La résistance thermique

La résistance thermique **R** exprime la **performance de l'isolant**. Exprimée en $m^2.K/W$, elle s'obtient par le rapport de l'épaisseur sur la conductivité thermique λ du matériau. Plus R est grand, plus la paroi est isolante.

Le coefficient de transmission thermique

Le coefficient de transmission thermique **U** exprime la **performance des parois** composées de plusieurs matériaux. On utilise aussi U_w pour les fenêtres, U_g pour les vitrages et U_p pour les portes. Plus U est faible, plus l'isolation thermique est bonne.

Le facteur de transmission solaire

Le facteur de transmission solaire **Sw** mesure la **proportion d'énergie transmise** au travers d'une paroi vitrée.

Sources

Le guide pratique « [Isoler sa maison](#) »

Fiche « [Travaux de rénovation dans le logement](#) : la réglementation thermique »

[Guide des matériaux](#) (EIE 69)



Lavage du linge à froid ... ou pas ?

Quel appareil est aussi présent dans nos logements que la télévision ? Avec un taux d'équipement de 95%, nous parlons du lave-linge. Comment optimiser les consommations de ce dernier tout en garantissant un linge propre ? Dr Watt fait le tour de cette thématique, et ça se passe ici.

Avec environ 200 kWh de consommation annuelle moyenne, le lave-linge fait partie des appareils les plus consommateurs de nos foyers. La consommation principale de ceux-ci est due au chauffage de l'eau. On estime en moyenne que ces consommations pour chauffer l'eau sont d' (1):

- 68% pour un cycle de 30-40°C
- 77% pour un cycle à 60°C
- 86% pour un cycle à 90°C

Il est clair que cet impact est considérable, alors lavage à froid ou pas ?

Afin de préserver les couleurs et les fibres de notre linge, il est préférable de laver à la température la moins élevée possible. Parfait accord entre les économies d'énergie et la durée de vie de nos vêtements !

Mais, n'oublions pas que le rôle premier d'un lave-linge est de... laver le linge c'est à dire enlever les tâches et éliminer les bactéries. Or, ces deux résultats sont plus faciles à obtenir avec une température élevée.

Alors, que faire ?

Le linge peu sale, quotidien, qui n'est pas particulièrement tâché peut-être lavé sans souci à basse température ou à froid avec de très bons résultats. L'utilisation de boules de lavage et de battoirs aidera, en plus, à "casser" la saleté avec une moindre quantité de lessive. Sauf spécificités sanitaires, priorité à la basse température : 30°C, 20°C ou froid !

Il est donc souhaitable de trier le linge selon le degré de saleté, l'usage et l'utilisateur/trice (personne malade, bébé, etc). En effet, une priorité peut-être la chasse aux micro-organismes et bactéries. Si on ne considère que les acariens, ceux-ci ne résistent pas à une température de 60°C. Néanmoins il faut savoir que l'action mécanique du lavage en machine permet à elle seule d'en éliminer 95% (2).

Faire de temps en temps, lorsque nécessaire, une machine à 60°C permettra d'éviter les mauvaises odeurs du lave-linge en éliminant les bactéries. Dans cet objectif, laissez la porte de votre appareil ouverte lorsque vous ne l'utilisez pas.

Enfin, pensez à la fonction Eco ou 1/2 charge et n'oubliez pas l'entretien du filtre ! L'ensemble de ces actions de "sobriété énergétique" aura un impact sur votre facture.

Si vous envisagez d'acheter un nouveau lave-linge

Cap sur l'étiquette énergétique en favorisant une classe A++ ou A+++ ! Observez également la consommation annuelle d'eau et la qualité de l'essorage : un linge bien essoré signifie moins de temps de séchage... ou d'énergie si vous avez un sèche-linge !

Pensez à prendre un appareil adapté à sa future utilisation : choisir la capacité maximale de lavage selon le nombre (ou le type) d'utilisateurs/trices.

Pour vous aider à choisir parmi les appareils les plus économes de façon éclairée, rendez-vous sur <http://www.guidetopten.fr/>

Sources

- (1) : [Amoes](#) (consulté le 31 Janvier 2018)
- (2) : [Santé Magazine](#) (consulté le 31 Janvier 2018)



Lave-vaisselle

Le lave-vaisselle est un appareil assez répandu dans nos logements, quand nous avons la place de l'installer. Sa promotion est notamment basée sur une économie d'eau et d'énergie par rapport au lavage à la main. Il y a néanmoins des possibilités de réduire davantage cet impact...

De nos jours, 58 % des ménages français sont équipés d'un lave-vaisselle (1).

Selon négaWatt, la consommation moyenne des ménages associée au lave-vaisselle est de 222 kWh par an (2) ; chez les participant.e.s à la formation Dr Watt (3), cette même consommation est de 320 kWh. Mais la valeur dépend du nombre de machines effectuées, de la capacité et du cycle choisi : un.e célibataire et une famille nombreuse n'ayant pas les mêmes besoins...

QUE FAIRE À L'UTILISATION...

Charge

Le lave-vaisselle ne doit pas tourner à moitié-vide... question de bon sens. Certains lave-vaisselle sont équipés d'une fonction "1/2 charge" qu'il ne faut pas hésiter à utiliser lorsque nous ne pouvons le remplir intégralement.

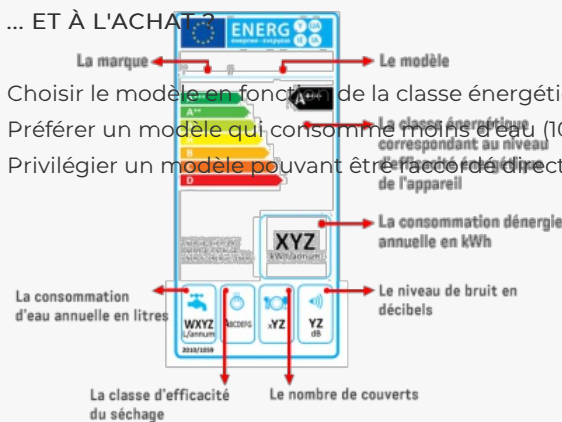
Cycles

Les cycles "intensifs" du lave-vaisselle peuvent consommer jusqu'à 40% de plus d'électricité. Bien choisir son cycle c'est donc prendre soin de sa consommation électrique. Les programmes "éco" sont à favoriser.



... ET À L'ACHAT

Choisir le modèle en fonction de la classe énergétique de A+ à A+++ et s'équiper d'un modèle conforme à vos besoins (nombre de couverts). Privilégier un modèle qui consomme moins d'eau (10 litres). Privilégier un modèle pouvant être raccordé directement en eau chaude. Vous pourrez y brancher une installation solaire ou une chaudière à bois, et économiser ainsi 40 % sur ses consommations électriques.



CONSUMMATION CACHÉE

Les appareils performants peuvent être le siège de consommations de veille importantes, les consommations étant mesurées en état de marche. Afin de supprimer toute consommation inutile, il devient alors nécessaire de les débrancher.

Sources

- (1) INSEE - [Équipement des ménages en 2014](#)
- (2) Association négaWatt - [Synthèse du scénario 2011-2050](#)
- (3) [Dr Watt](#)
- (4) [Guide TopTen](#)

Prime énergie ou prime CEE

Définition :

Qu'est-ce que la prime énergie ou prime CEE ?

Dans le cadre du dispositif des [Certificats d'économies d'énergie](#) (CEE), les particuliers peuvent percevoir une prime pour avoir effectué des opérations d'économies d'énergie.

De quelles opérations d'économie d'énergie s'agit-il ?

Les opérations éligibles sont listées sous forme de fiches, qui reprennent les opérations couramment réalisées, leur seuil de performance minimum à respecter et leur valeur forfaitaire de CEE.

Elles concernent :

- des travaux sur l'enveloppe du bâtiment : l'isolation des murs, le changement des fenêtres, etc...
- des travaux sur vos installations thermiques : la chaudière, la ventilation, le chauffe-eau solaire, etc...
- des changements ou achats d'équipements performants : les ampoules LED, etc.

Qui peut bénéficier d'une prime CEE ?

Tout le monde : les particuliers, les professionnels, les collectivités, les bailleurs, etc.

Il n'y a pas de conditions de revenus. On peut être propriétaire ou locataire (tout dépend de qui paye les travaux).

Quelles sont les conditions pour bénéficier d'une prime CEE ?

- Le bâtiment concerné doit avoir plus de deux ans.
- Aucun devis ou bon de commande ne doit avoir été préalablement signé, ni aucun acompte versé avant de faire la demande.
- Les travaux doivent être réalisés par un professionnel qualifié RGE.
- Les aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) dans le cadre du programme « Habiter mieux » ne sont pas cumulables avec les CEE.

A combien s'élève la prime CEE ?

La prime CEE couvre en moyenne 10% du coût des travaux de rénovation et peut couvrir jusqu'à 100% des coûts de certaines opérations, selon vos revenus.

Elle « récompense » les économies d'énergie réalisées et dépend donc de l'opération effectuée, ainsi que de la zone géographique.

Comment bénéficier de la prime CEE ?

Vous êtes client Enercoop ? Rendez-vous sur votre espace-client pour profiter d'une prime bonifiée !

Autrement, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre espace-info énergie : <http://renovation-info-service.gouv.fr/>.



Vous souhaitez en savoir plus ?
Réponse : transition.enercoop.fr



100% COOPÉRATIF
**Fournisseur
d'électricité**
100% RENEUVELABLE



enercoop
L'énergie
militante 



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

www.enercoop.fr